

DDTM du Pas-de-Calais

Service eaux et risques
100, avenue Winston-Churchill
CS 1007
62022 Arras Cedex

A Saint Ouen l'Aumône, le 04/05/21

Objet : Demande d'autorisation de capture et de transport du poisson à des fins scientifiques –

Monsieur le Préfet,

La Société Hydrosphère est un bureau d'études spécialisé dans l'expertise des milieux aquatiques et réalise notamment des inventaires piscicoles à des fins scientifiques en rivière et plans d'eau.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), un programme de surveillance de l'ichtyofaune a été mis en place. L'OFB a mandaté la société Hydrosphère pour réaliser 49 inventaires piscicoles en régions Ile-de-France et Hauts-de-France en 2021.

Sept stations de pêches sont situées dans le département du Pas de Calais et définies comme suit :

Code Sandre	Libellé SANDRE	Commune	X Lambert 93	Y Lambert 93	Semaine prévisionnelle
01000477	LA SLACK À RINXENT	Rinxent	611001	7078262	S33
01002228	LA TERNOISE À TILLY CAPELLE	Tilly-Capelle et Erin	643710	7038878	S38
01066000	LE GUARBECQUE À SAINT VENANT	Saint Venant	667473	7058723	S38
01094000	LA CANCHE À AUBIN SAINT VAAST	Aubin-St-Vaast et Contes	626535	7034475	S38
01100000	L'AUTHIE À DOMPIERRE SUR AUTHIE	Raye-sur-Authie	625173	7022074	S38
01101100	L'AA RIVIÈRE À VERCHOCQ	Verchocq	632302	7052838	S33
01104000	LE CANAL DE L'AA À SAINT FOLQUIN	Saint Folquin	639159	7096704	S38

Voir les cartes ci-après pour la localisation précise des stations de pêches.

Pour répondre à la demande de notre client, nous souhaiterions disposer d'une autorisation de pêche pour ces 7 stations.

Dates d'intervention

Les pêches seront réalisées en été et automne 2021. L'autorisation est demandée du 2 août au 29 octobre 2021. La réalisation de ces pêches est prévue dans un premier temps en semaines 33 et 38. Elles pourront être décalées si les conditions météorologiques ne sont pas favorables le jour des prospections ou modifiées pour des raisons organisationnelles ou imprévus ; c'est pourquoi notre demande s'étend sur l'ensemble de la période de pêche autorisée par l'OFB.

Responsables de l'exécution matérielle

Le responsable de l'exécution matérielle des pêches sera l'une des 3 personnes suivantes :
M. Sébastien MONTAGNE ; M. Jérémy LECLERE et M. Jacques LOISEAU.

Technique et matériel de pêche

Les pêches seront pratiquées à l'électricité au moyen de matériels portables homologués et conformes à l'arrêté du 2 février 1989. Il s'agit d'un « Efko FEG 8000 » alimenté par un groupe électrogène. Le cas échéant, un matériel portable de type « Efko 1500 » sera utilisé. Une petite embarcation motorisée pourra être utilisée le cas échéant.

Destination du poisson

Les poissons capturés dans le cadre de ces pêches scientifiques sont remis à l'eau après avoir été déterminés et mesurés. Les espèces pouvant provoquer des déséquilibres biologiques sont remis au détenteur du droit de pêche ou détruits.

Accord des détenteurs du droit de pêche

Les pêches ne seront effectuées qu'après avoir obtenu l'accord du ou des détenteurs du droit de pêche.

Déclaration préalable

Avant chaque opération de pêche il sera adressé à la Police de la pêche DDTM 62, l'OFB et la Fédération de pêche une déclaration écrite précisant le programme, les dates, les lieux de captures.


Compte rendu d'exécution

Dans un délai d'un mois après l'exécution de chaque opération, il sera adressé à la Police de la pêche DDTM 62, l'OFB et la Fédération de pêche un compte rendu précisant les résultats de capture et la destination du poisson. Un rapport annuel récapitulatif leurs seront également envoyés après la date d'expiration de l'autorisation.

En espérant que notre demande d'autorisation sera instruite avec bienveillance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments très respectueux.

Pascal MICHEL

Gérant d'Hydrosphère



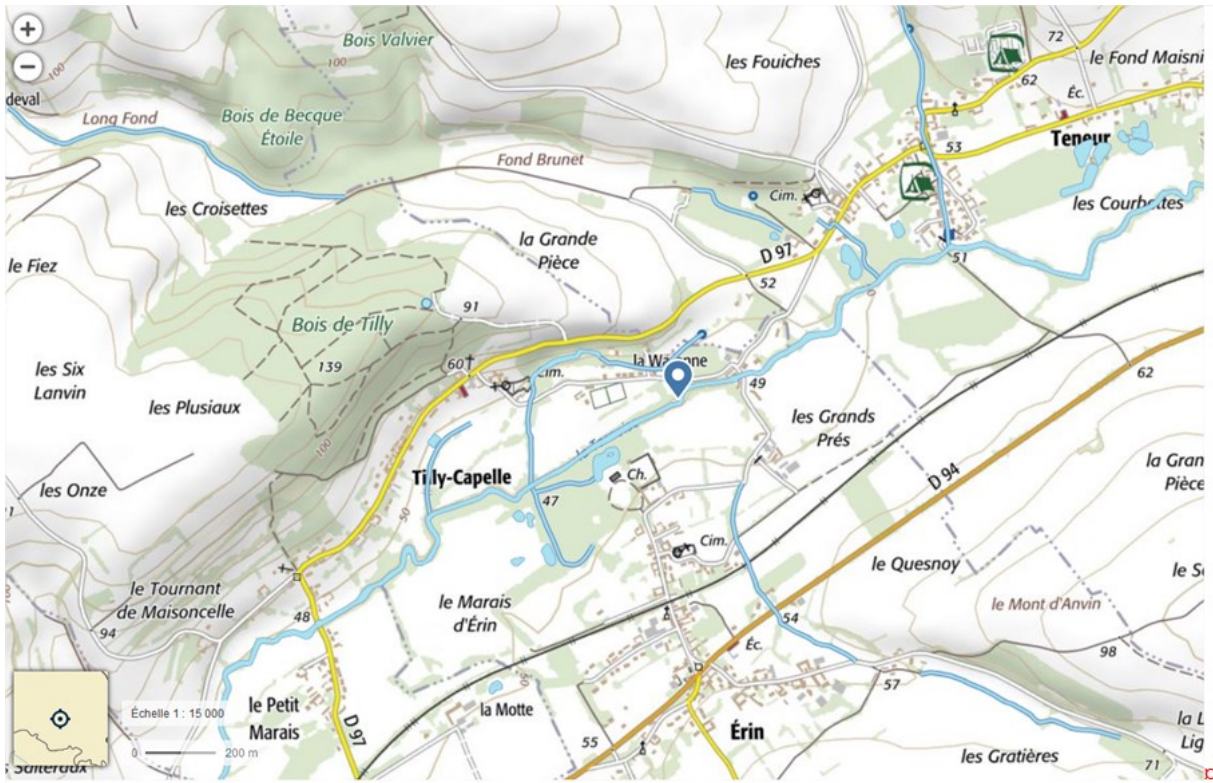
LA SLACK À RINXENT

Rinxent



LA TERNOISE À TILLY CAPELLE

Tilly-Capelle et Erin



LE GUARBECQUE À SAINT VENANT

Saint Venant



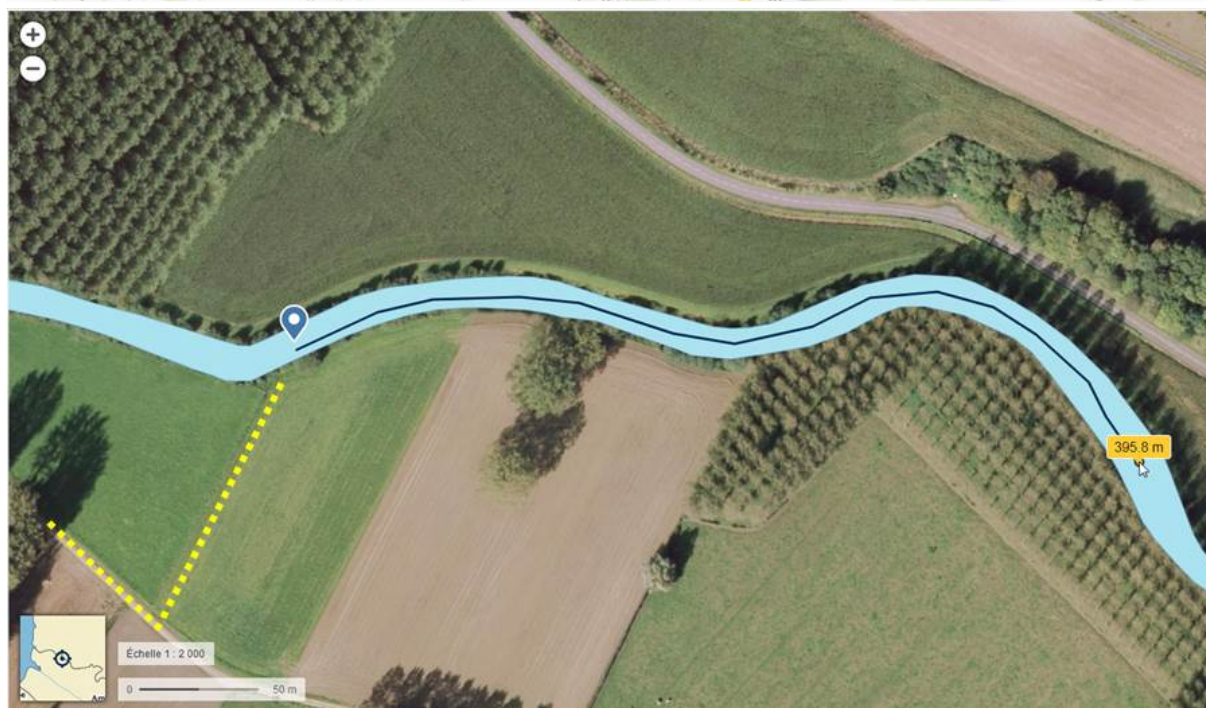
LA CANCHE À AUBIN SAINT VAAST

Aubin-St-Vaast et Contes



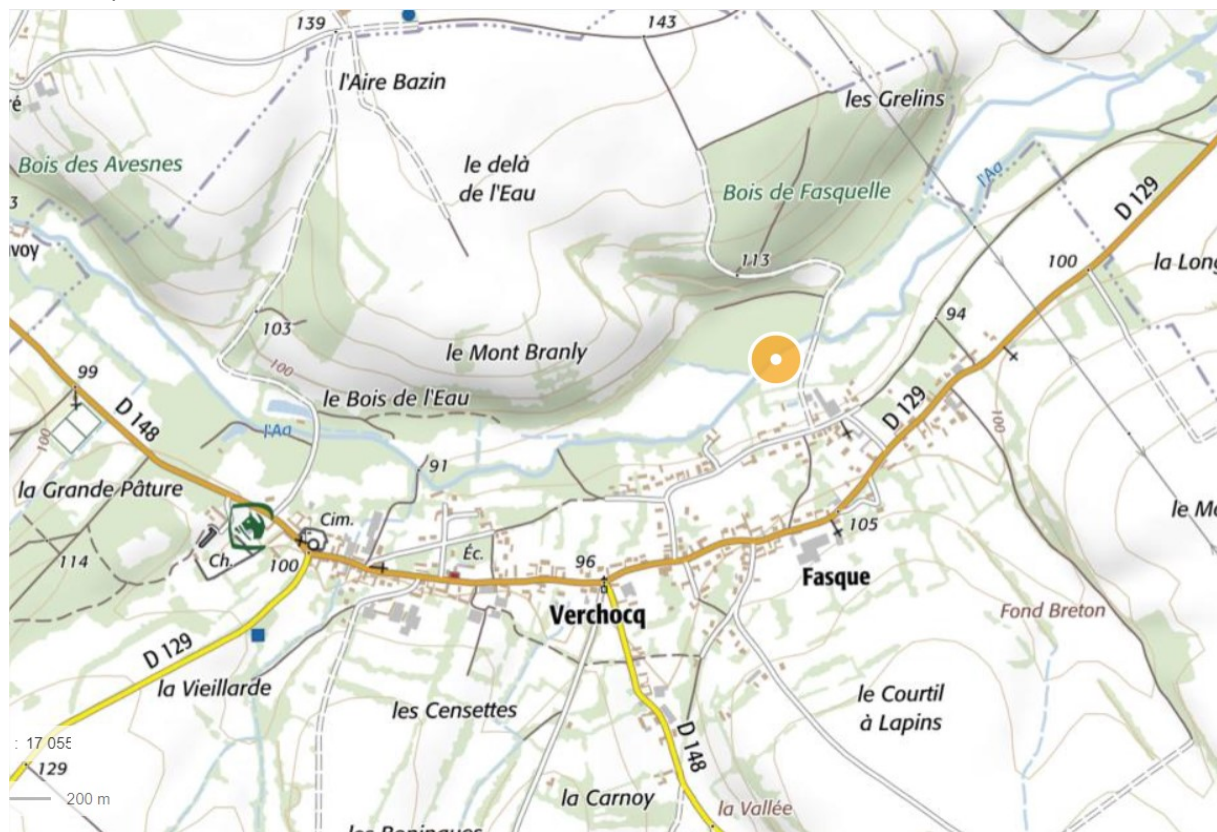
L'AUTHIE À DOMPIERRE SUR AUTHIE

Raye-sur-Authie



L'AA RIVIÈRE À VERCHOCQ

Verchocq



LE CANAL DE L'AA À SAINT FOLQUIN

Saint Folquin(62)

